

n°: 360/19
 du: 12.04.2019
 au: 12.05.2019

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 AVRIL 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-sept heures, le conseil municipal dûment convoqué le vingt-cinq mars pour la délibération n° 31 (Délégation de Service Public balnéaire – Activité sportive et de loisirs - Choix du délégataire et approbation du contrat de délégation) et le trois avril, s'est réuni salle du « conseil » de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Yves FOULON, Maire.

Etaient présents :

Mmes et MM. les Adjoints : PHILIPPON, LUMMEAUX, BORDEDEBAT, PHELIPPOT, ANTOUN, HERSZFELD, LEFEBVRE, CAUSSARIEU, BEUNARD *Mmes et MM. les Conseillers Municipaux* : MAUPILE, DEPARDIEU, DUBROCA, BIESEL-LEGER, LUQUET, CASSOT, SCAPPAZZONI, LIMOUZIN, MOULS, CAPTUS, MARESCOT, DEVILLIERS, GHYSELS, BONNIN, GRANET, PAJOT, LUCAS, BEY (jusqu'à la question D19.04_36), LAMARA, FITOU (à partir de la question D19.04_16).

Ont Donné Pouvoir : Conformément à l'Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

Eugène COEURET..... Catherine CASSOT
 Vincent LANDAIS..... Alexis BONNIN
 Simon SEGURA..... Paul SCAPPAZZONI

Etait absente :

Sally FITOU (jusqu'aux communications), Anny BEY (à partir de la question D19.04_37)

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le quorum est atteint

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé la désignation du secrétaire : M. Alexis BONNIN et du secrétaire adjoint de séance : M. Julien GHYSELS. Ils sont désignés à la MAJORITE – vote contre de M. Charles-Albert LUCAS.

Le procès-verbal du conseil municipal du 30 JANVIER 2019, n'appelle pas d'observation et est adopté à la MAJORITE.

CONTRE : M. Laurent LAMARA, Mme Anny BEY

L'assemblée a adopté les délibérations suivantes :

Numéro	Intitulé	Résultat du vote
COMMUNICATIONS		
Compte rendu en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et communication sur les marchés		
C19.04_4	Demande de subvention pour la construction d'une salle de sports	PRIS ACTE
Compte-rendu des jugements et instances		
C19.04_5	Jugement n°1801408 Tribunal Administratif de Bordeaux 28 décembre 2018 – Association pour la Sauvegarde du Site d'Arcachon	PRIS ACTE

C19.04_6	Jugement n°1801707 – Société Mer et Golf Loisirs et Syndicat des Copropriétaires Le Trianon – Résidence de tourisme de l'espace du château DEGANNE	PRIS ACTE
C19.04_7	Jugement Tribunal Administratif de Bordeaux n°1604496 – M. Michel ARDOIN SAINT AMAND	PRIS ACTE
C19.04_8	Jugement du Tribunal Administratif de Bordeaux du 14 mars 2019 – M. Roger BALESTRA et Mme Anne-Marie ROULIN contre Commune d'Arcachon	PRIS ACTE
Divers		
C19.04_9	Saisine de la Commission Consultative des Services Publics Locaux	PRIS ACTE
C19.04_10	Résultat de l'enquête publique n°01/2019 portant sur les projets d'autorisations d'exploitation des cultures marines	PRIS ACTE

Numéro	Intitulé	Résultat du vote
INTERCOMMUNALITE		
D19.04_16	Convention de réaménagement de la piste cyclable située Boulevard Mestrézat (Rapporteur : Mme DEPARDIEU)	Favorable à l'UNANIMITE
D19.04_17	Aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) d'Arcachon - avenant n°2 à la convention de maîtrise d'ouvrage partagée entre la Ville d'Arcachon et la COBAS (Rapporteur : Mme PHELIPPOT)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 30 Abstention : 3 (CA LUCAS, M. PAJOT, M. GRANET)
MARCHES PUBLICS		
D19.04_18	Fourniture, livraison et installation de mobiliers divers (Rapporteur : Mme DUBROCA)	Favorable à l'UNANIMITE
D19.04_19	Aménagement du boulevard du Général Leclerc et ses abords - Avenants aux travaux (Rapporteur : Mme PHELIPPOT)	Favorable à la MAJORITE Pour : 28 Contre : 3 (L. LAMARA, A. BEY, CA LUCAS) Abstention : 2 (M. PAJOT, M GRANET)
D19.04_20	Aménagement du boulevard du Général Leclerc et ses abords - Avenant de maîtrise d'oeuvre (Rapporteur : M. LEFEBVRE)	Favorable à la MAJORITE Pour : 28 Contre : 2 (L. LAMARA, A. BEY) Abstention : 3 (M. PAJOT, M GRANET, CA LUCAS)
ADMINISTRATION GENERALE & GESTION DU DOMAINE		
D19.04_21	Application de l'article R2223-74 du Code Général des Collectivités Territoriales - avis du Conseil Municipal sur un projet de création d'une Chambre Funéraire (Rapporteur : M. PHILIPPON)	Favorable à la MAJORITE Pour : 28 Contre : 3 (L. LAMARA, A. BEY, CA LUCAS) Abstention : 2 (M. PAJOT, M GRANET)
D19.04_22	Cession d'un immeuble communal sis avenue du Général Leclerc et Impasse du Lapin Blanc à La Teste-de-Buch (cadastré FH 17) (Rapporteur : Mme CASSOT)	Favorable à la MAJORITE Pour : 27 Contre : 5 (L. LAMARA, A. BEY, CA LUCAS, M. PAJOT, M GRANET) Ne prend pas part au vote : 1 (A. BONNIN pour V. LANDAIS dont il a le pouvoir)
D19.04_23	Autorisation d'occupation au profit de Monsieur et Madame PIROUX d'une partie d'une parcelle de terrain communale cadastrée FE5 sise à La Teste-de-Buch (Rapporteur : M. SCAPPAZZONI)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 31 Abstention : 2 (CA LUCAS, A. BEY)

D19.04_24	Autorisation d'occupation au profit de Monsieur FOLIO d'une partie d'une parcelle de terrain communale cadastrée FE5 sise à La Teste-de-Buch (Rapporteur : M. CAPTUS)	Favorable à la MAJORITE Pour : 31 Contre : 1 (CA LUCAS) Abstention : 1 (A. BEY)
D19.04_25	Déclassement par anticipation du domaine public communal vers le domaine privé communal et cession d'un immeuble communal sis 32 rue François Legallais et 51 cours Tartas à Arcachon (Rapporteur : Mme LIMOUZIN)	Favorable à la MAJORITE Pour : 27 Contre : 5 (L. LAMARA, A. BEY, CA LUCAS, M. PAJOT, M GRANET) Ne prend pas part au vote : 1 (A. BONNIN pour V. LANDAIS dont il a le pouvoir)
D19.04_26	Bilan des acquisitions et des cessions 2018 (Rapporteur : Mme CASSOT)	IL EST PRIS ACTE

SERVICES DELEGUES

D19.04_27	Gestion Délégée des Services Publics - présentation des rapports annuels (Rapporteur : Mme BORDEDEBAT)	IL EST PRIS ACTE
D19.04_28	Commission Consultative des Services Publics Locaux - rapport d'activité 2018 (Rapporteur : Mme FITOU)	IL EST PRIS ACTE
D19.04_29	Délégation de Service Public - camping municipal d'Arcachon - avenant n°4 (Rapporteur : M. CAPTUS)	Favorable à l'UNANIMITE
D19.04_30	Délégation du Service Public balnéaire - activités de type club de plage et de type location et cours de voile - avenants n°1 (Rapporteur : Mme LUQUET)	Favorable à l'UNANIMITE
D19.04_31	Délégation du Service Public Balnéaire - Activité sportive et de loisirs - Choix du Déléataire et approbation du contrat de délégation (Rapporteur : Mme LUQUET)	Favorable à l'UNANIMITE
D19.04_32	Délégation du Service Public Balnéaire - adoption du principe de délégations de Service Public pour l'exploitation de huit emplacements sur les plages d'Arcachon et lancement de la procédure de consultation (Rapporteur : Mme LUQUET)	Favorable à l'UNANIMITE

RESSOURCES HUMAINES

D19.04_33	Evolution du tableau des effectifs (Rapporteur : M. PHILIPPON)	Favorable à la MAJORITE Pour : 30 Contre : 1 (A. BEY) Abstention : 2 (CA LUCAS, L LAMARA)
-----------	---	---

FINANCES

D19.04_34	Aliénation de biens mobiliers - tracteur Massey Ferguson (Rapporteur : Mme DUBROCA)	Favorable à la MAJORITE Pour : 32 Contre : 1 (CA LUCAS)
D19.04_35	Demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Gironde – Reconstruction du Skate Park (Rapporteur : Mme MAUPILE)	Favorable à l'UNANIMITE
D19.04_36	Approbation du Compte de Gestion du Receveur Municipal du budget principal de la Ville et des budgets annexes - exercice 2018 (Rapporteur : Mme BIESEL LEGER)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 32 Abstention : 1 (A. BEY)

D19.04_37	<p>Approbation du compte administratif du budget principal de la Ville et des budgets annexes - exercice 2018 - (Rapporteur : M. BEUNARD)</p> <p>Avant la lecture du rapport, M. le Maire propose de désigner D. PHILIPPON, Premier Adjoint, pour assurer la présidence. Résultat du vote : UNANIMITE. LA PRÉSIDENTE EST ASSURÉE PAR D. PHILIPPON, PREMIER ADJOINT M. LE MAIRE QUITTE LA SALLE AVANT LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF -</p>	<p>Favorable à la MAJORITE Pour : 27 Contre : 4 (L. LAMARA, CA LUCAS, M. PAJOT, M GRANET)</p>
D19.04_38	<p>Affectation des résultats Budget Principal d'Arcachon et budgets annexes - exercice 2018 - (Rapporteur : M. BEUNARD) M. LE MAIRE revient dans la salle AVANT LA LECTURE DU RAPPORT ET REPREND LA PRESIDENCE DE SEANCE</p>	<p>Favorable à la MAJORITE Pour : 27 Contre : 4 (L. LAMARA, CA LUCAS, M. PAJOT, M GRANET) Absent au moment du vote : 1 (MC DEPARDIEU)</p>
D19.04_39	<p>Vote des taux de fiscalité directe locale – année 2019 (Rapporteur : M. BEUNARD)</p>	<p>Favorable à la MAJORITE Pour : 28 Contre : 2 (M. PAJOT, M. GRANET) Abstention : 2 (CA LUCAS, L. LAMARA)</p>
D19.04_40	<p>Budget supplémentaire du budget principal de la Ville et des budgets annexes - exercice 2019 - (Rapporteur : M. BEUNARD)</p>	<p>Favorable à la MAJORITE Pour : 28 Contre : 4 (M. PAJOT, M. GRANET, CA LUCAS, L. LAMARA)</p>
D19.04_41	<p>Annulations et attributions de subventions - Exercice 2019 (Rapporteur : Mme ANTOUN)</p>	<p>Favorable à l'UNANIMITE</p>
D19.04_42	<p>Fonds Départemental d'Aides à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C) – Demande de subvention 2019 (Rapporteur : Mme MAUPILE)</p>	<p>Favorable à l'UNANIMITE</p>
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
D19.04_43	<p>Règlement Local de Publicité (RLP) - Débat sur les orientations générales (Rapporteur : Mme BORDEDEBAT)</p>	<p>IL EST PRIS ACTE</p>
PROXIMITE		
D19.04_44	<p>Un arbre à l'occasion de la naissance de chaque arcachonnais (Rapporteur : Mme DEVILLIERS)</p>	<p>Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 30 Abstention : 2 (CA LUCAS, L. LAMARA)</p>
D19.04_45	<p>Convention d'objectifs entre la Ville d'Arcachon et l'Association Cercle de la Voile d'Arcachon (CVA) (Rapporteur : M. CAPTUS)</p>	<p>Favorable à l'UNANIMITE Ne prend pas part au vote : 1 (N. LIMOUZIN en sa qualité d'épouse du Président du CVA)</p>
D19.04_46	<p>Convention d'objectifs entre la Ville d'Arcachon et l'Association Football Club Bassin d'Arcachon (FCBA) (Rapporteur : M. HERSZFELD)</p>	<p>Favorable à l'UNANIMITE</p>
D19.04_47	<p>Convention d'objectifs entre la Ville d'Arcachon et l'Association Comité des Fêtes de l'Aiguillon Saint-Ferdinand (Rapporteur : M. SCAPPAZZONI)</p>	<p>Favorable à l'UNANIMITE</p>
D19.04_48	<p>Convention d'objectifs entre la ville d'Arcachon et l'Association "Les Cavaliers d'Arcachon" (Rapporteur : M. HERSZFELD)</p>	<p>Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 30 Abstention : 2 (M. PAJOT, M. GRANET)</p>

URBANISME

D19.04_49

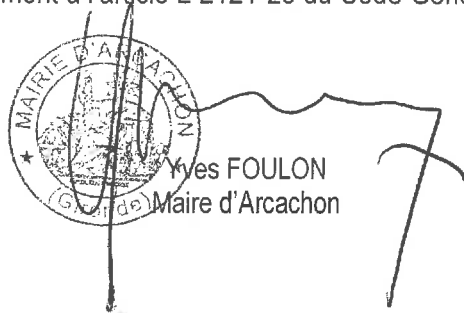
Saisine électronique de l'administration - Mise en place
du service de guichet numérique pour les autorisations
d'urbanisme - conditions générales d'utilisation
(Rapporteur : Mme MARESCOT)

Favorable à l'UNANIMITE

Monsieur Le Maire annonce un prochain conseil en JUILLET 2019 et lève la séance à 19h55.

VU pour être affiché, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Arcachon, le **12 AVR. 2019**



The image shows a circular official stamp of the Mayor of Arcachon. The stamp contains the text "MAIRIE D'ARCACHON" at the top and "Yves FOULON" at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp and extends to the right.

A l'issue de cette séance, un PROCES-VERBAL a été rédigé reprenant intégralement les décisions du conseil municipal et les débats y afférents. Ce document peut être consulté à la mairie par toute personne physique ou morale.